



Règlement Caisse de Péréquation

3 X 3

Caisse de Péréquation Saison 2022 2023.

Fonctionnement:

- 1- Le suivi sera réalisé par les membres de la Caisse de Péréquation.
- 2- 2 appels à cotisations vont vous être demandés, les 2 parts ont été calculées aux plus justes.
- 3- Tout club ayant entamé le Championnat se verra dans l'obligation de s'acquitter de la totalité des frais d'arbitrages jusqu'à la fin de la saison.
- 4- En fin de saison le comité reversera l'excédent de la caisse de péréquation en parts égales entre les clubs concernés.
- 5- Les frais de gestion sont à la charge des clubs, le total a été divisé par le nombre de clubs. La somme de 5.00 € par équipe a été retenue pour les catégories U 15 Filles et Garçons, U 18 Filles et Garçons, U 20 Garçons et Senior Garçons et Filles.

Gratuit pour les Catégories U13M et U13F.
- 6- 2 suivis seront envoyés aux clubs par informatique tout au long de la saison.
- 7- La caisse de péréquation indemnise les matchs de championnats ainsi que tous les Matches de Coupes arbitrés par des officiels convoqués par la CDO (Mr Berger Ludovic) .

Le bon fonctionnement de la caisse de péréquation ne dépend que de votre ponctualité concernant le règlement des appels à cotisations. Je vous remercie d'avance.

Amicalement

Bonne Saison 2022 2023

Les Membres de la Caisse de Péréquation.